



Fléac

Contact



11 - Des nouvelles de la concertation citoyenne sur le réaménagement de la Place Marktbreit

13 - Retour en images : Solidarité Fléac Ukraine

17 - Onde de choc : concours de sculpture sur pierre à Fléac du 10 au 12 juin

Mairie de Fléac : ☎ 05 45 91 04 57 - ✉ mairie@fleac.fr - 🌐 www.fleac.fr - 📘 Mairie Fléac - 📷 [mairiefleac](https://www.instagram.com/mairiefleac)



SOMMAIRE

.....

04 - VIE COMMUNALE

- Hommage à Jean Dumergue
- La vie du Conseil
- Vote du Budget Prévisionnel 2022
- Action sociale
- Règlementation des feux de plein air
- Rappel à propos des nuisances sonores
- Lutte contre les frelons asiatiques
- Fléac lauréate du label « Territoire BIO engagé » édition 2021
- L'entretien écologique des équipements communaux : parlons de lessive maintenant !
- Conseil Municipal des Enfants
- Tombola de Noël : des livres par milliers ?
- Conseils pour les piétons
- 200 galets pour la chasse aux œufs
- Soirée en faveur de l'UNICEF
- L'EHPAD se mobilise pour France Alzheimer
- Des nouvelles de la concertation citoyenne sur l'étude de réaménagement de la place Marktbreit

12 - RETOUR EN IMAGES

- Les manifestations du début de l'année
- Solidarité Fléac Ukraine

13 - VIE COMMUNALE

- Circuit de voitures anciennes
- Programme des animations estivales
- Exposition d'art : Laurent Paolillo, sculpture et Silvio Pianezzola, dessin à l'encre
- Tournage à Fléac

15 - VIE ASSOCIATIVE

- Comité de jumelage
- Déclics'Events
- Le Tarot Fléacois
- Les Amis de Chalonne
- Nordic Fléac
- Onde de choc
- La Plume et le Masque
- Les Petites Marmottes
- MJC Serge Gainsbourg - Espace de vie sociale

20 - ÉTAT CIVIL - AGENDA - MOTS CROISÉS





Édito

SOLIDARITÉ ET ESPRIT D'ÉTÉ

En ce mois de mai, nous sommes heureux de pouvoir souffler un peu, avec le recul de la cinquième vague de COVID qui nous a particulièrement impactés depuis le début de l'année.

Pour nous ressourcer, nous avons probablement toutes et tous envie de sortir, de profiter de moments de partage en famille ou entre amis, et de nos beaux espaces naturels et patrimoniaux.

Dans cet élan, c'est avec entrain que notre vie locale s'active, grâce à nos dynamiques associations qui ont toujours été présentes dès que la situation sanitaire le permettait.

Comme vous le verrez dans ce nouveau numéro, beaucoup de choses se passent sur notre belle commune, vous pourrez certainement trouver à faire selon vos aspirations et vos souhaits.

Votre municipalité a engagé déjà depuis l'an passé une nouvelle approche dans la conduite de ses projets, avec la mise en place de phases préalables de concertation citoyenne. Les cinq projets participatifs de quartiers, le réaménagement de la rue nouvelle, l'étude de requalification de notre place Marktbreit, constituent, parmi d'autres, les piliers majeurs de notre action municipale.

Vous avez répondu nombreux à nos invitations pour y travailler lors des séances de concertation qui vous ont été proposées. Nous vous en remercions de tout cœur. Ensemble, nous dessinons ainsi le futur de notre commune, afin qu'il soit le plus en adéquation avec vos modes de vie et les défis qui s'annoncent en termes d'urbanisation, de déplacements, et de protection de notre environnement.

Beaucoup d'événements nous ont touchés depuis le début de l'année, des disparitions, celle de Jean Dumergue notamment. La guerre en Ukraine s'est ajoutée aux conflits qui sévissent dans le monde et a fait vaciller notre certitude d'une Europe de Paix. Ici ou là, des populations doivent fuir leur pays pour échapper à la guerre et trouver une terre d'accueil pour se protéger.

Vous avez été nombreux à vous montrer solidaires, que ce soit dans l'accueil des familles ukrainiennes ou dans les élans de générosité dont vous avez fait preuve pour leur venir en aide. Fléac est solidaire, vous le montrez dignement, comme un écho à ce que nos familles ont vécu lors de la seconde guerre mondiale. Soyez-en toutes et tous chaleureusement remerciés.

Chers Fléacoises et Fléacois, nous vous souhaitons un été serein, reposant, animé et toujours solidaire, mais aussi porteur de l'espoir que le ciel s'éclaircisse pour tous ceux qui souffrent, ici et ailleurs dans le monde.

*Hélène Gingast
et l'ensemble de l'équipe municipale*

Fléac Contact

Journal municipal d'informations

Responsable de la publication : Hélène Gingast

Responsable de la rédaction : Guillaume Freminet

Conception graphique et impression : Agate Communication
Angoulême - 05 45 61 12 89 - agate.com@wanadoo.fr

Crédits photos : ville de Fléac, Freepik, Bernard Tamisier et
Christophe Eyssartier

Tirage : 2 150 exemplaires sur papier PEFC (issu de forêts gérées)

Date de parution : mai 2022

(janvier, avril, juillet et octobre)

Date de la commission information : 1^{er} jeudi du mois précédent
les trimestres de parution. Il est impératif que les articles
destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la
mairie avant la réunion de la commission ou soient envoyés
à l'adresse mail : fleaccontact@fleac.fr

Dépôt légal : n° 540



Hommage à Jean Dumergue



Jean Dumergue nous a quittés le 13 mars 2022. C'est une grande figure de la commune qui est partie, un homme bienveillant, généreux, un homme fier de sa famille, de son terroir.

Au cours de ses mandats, de 1971 à 2008 en tant que maire mais aussi de président du « district » de 2000 à 2002, il fut toujours un homme visionnaire, donnant à Fléac un nouveau visage, celui d'aujourd'hui, en le modernisant, tout en protégeant son patrimoine, faisant du château un haut lieu de notre vie locale, et lui donnant une belle école, une salle des sports, un foyer résidence, un centre commercial, mais aussi ses premiers logements publics... Avec ce souci permanent de la cohésion sociale et du bien-vivre ensemble.

Le joli petit village viticole allait devenir une jolie petite ville sous son impulsion, prenant ainsi toute sa place dans l'agglomération d'Angoulême pour laquelle il fut l'initiateur du complexe nautique Nautilus.

En grand érudit, il prenait toujours plaisir à transmettre ses immenses connaissances historiques, mais aussi toutes ces petites histoires de politique locale qui font l'Histoire.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, du CCAS, des équipes communales et de l'EHPAD, et de toute la population fléacoise, l'équipe de rédaction présente ses très sincères condoléances à M^{me} Dumergue et à toute sa famille.

La vie du Conseil

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au château de Fléac le 31 janvier et le 28 février 2022. Voici les principaux sujets votés en délibération :

1) ACHAT DE TERRAINS : AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER L'ACTE NOTARIÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de confirmer l'achat des parcelles non bâties cadastrées - section AR n° 383 de 569 m² (parcelle) et - section AR n° 723 de 457 m² (parcelle) situées derrière le centre commercial pour réaliser du logement public, pour 61 000 € (conformément à la promesse) auxquels s'ajouteront les frais de vente de notaire.

2) LOCAL AR N° 513 : FIXATION DU PRIX DE LOCATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par 24 voix pour, zéro contre et aucune abstention, a décidé de fixer le prix de loyer à 290 € TTC (241,66 € HT) mensuel, le local situé au centre commercial, cadastré section AR n° 513 au 13 rue des Petits Prés (local de la nouvelle kinésithérapeute).

3) CONVENTION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ET À L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE SUR LE DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par 21 voix pour, zéro contre et aucune abstention, a décidé d'approuver les termes de la convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipements de voirie sur le Domaine Public Départemental (RD n° 72 et RD n° 120) pour l'aménagement d'abris bus à conclure entre :

- la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême,
- le maître d'ouvrage de l'opération,
- le Département propriétaire de la voirie,
- les communes de Linars et de Fléac.

Son objet vise à définir les conditions dans lesquelles sont aménagés et entretenus les équipements de voirie précisés à l'article 1 de la convention.

GrandAngoulême supportera l'ensemble des coûts d'investissement et en assurera le financement.

Les communes de Fléac et de Linars supporteront la maintenance et l'entretien y compris les consommations d'eau ou d'énergie électrique ainsi que les frais d'abonnement aux réseaux (article 3).

GrandAngoulême prendra en charge tous les équipements liés aux stations bus.

L'article 4 décrit précisément les aménagements à charge de GrandAngoulême.

Les prescriptions techniques particulières (contrôle des matériaux, signalisation et exploitation du chantier, achèvement et conformité des travaux) sont précisées à l'article 5, il revient à GrandAngoulême d'assumer la responsabilité d'un défaut ou d'une insuffisance de signalisation temporaire en cas d'accident de circulation.

Après travaux, l'entretien des équipements (prévu à l'article 6) sera partagé entre la Communauté d'Agglomération et les communes.

Toute modification de la convention fera l'objet d'un avenant avec accord préalable du Département.

La convention a une durée d'un an et est renouvelable tacitement.

Elle peut être résiliée avec un préavis de 3 mois.



Vote du Budget Prévisionnel 2022

Encore une année marquée par la crise sanitaire et économique et par un drame humanitaire sans précédent, qui impactent les finances locales.

Toutefois le Compte Administratif fait apparaître :

- Un budget maîtrisé tant en fonctionnement qu'en investissement avec une capacité d'autofinancement supérieure à l'an passé, soit 738 524 € (+ 52 762 € de + qu'en 2021)
- Une stabilité des dépenses de fonction-

nement, malgré des recettes parfois en baisse

En résumé, le Budget Prévisionnel 2022 (voté le 4 avril) :

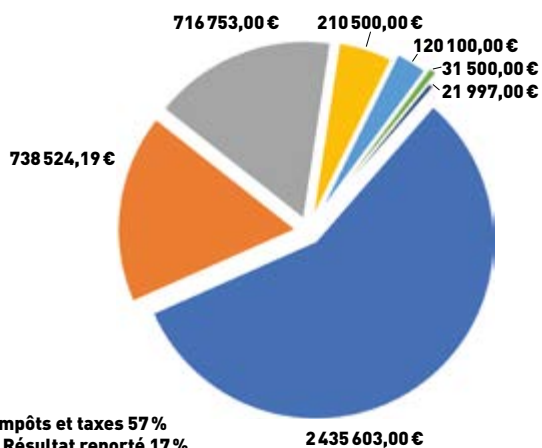
- Une maîtrise de la masse salariale (recrutement sur compétences et non sur grade), tout en privilégiant la montée en compétences des agents via les formations.
- Et toujours une recherche active de financement par le biais de subventions
- Des impôts locaux qui n'augmentent pas

→ Un tissu associatif dynamique soutenu par la commune avec un budget maintenu et mieux réparti

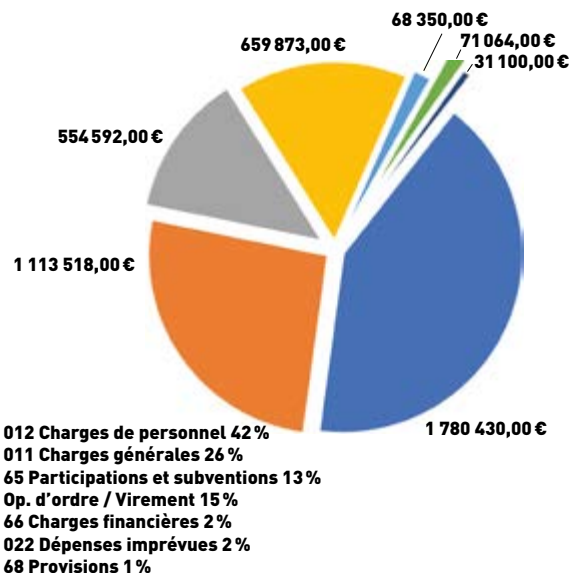
Et des projets concertés qui prennent forme...

- L'aménagement de la rue nouvelle
- Le projet d'aménagement de la place Marktbreit
- Un aménagement sportif, inclusif, intergénérationnel qui devrait démarrer cette année (Liaison mairie Chalonnès / Brénat / Bois-Renaud / Esplanade)
- etc.

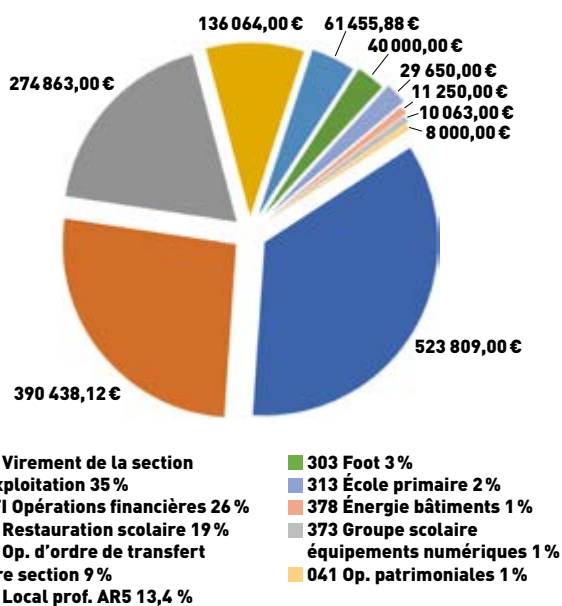
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



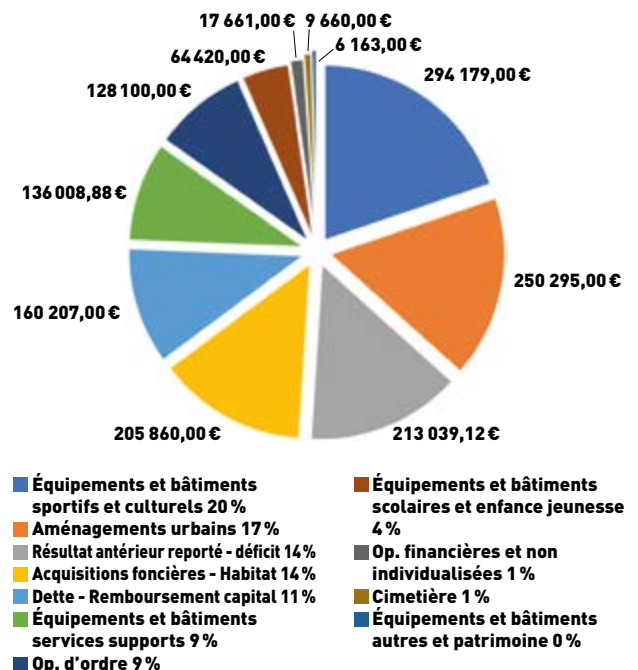
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Action sociale

Du nouveau pour l'accompagnement social des habitants de Fléac. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a révisé et élargi son champ d'intervention.

Toute personne ou famille qui se trouverait en situation économique ou sociale difficile peut s'adresser à l'accueil de la mairie, où sa demande d'aide fera l'objet d'un entretien individualisé, puis, le cas échéant, sera étudiée en fonction du nouveau règlement et des justificatifs produits.

Les aides possibles concernent les déplacements, l'aide alimentaire, l'accès aux loisirs, les dépenses liées au logement, aux obligations de la vie courante et à la formation ou à l'emploi, ou les cas par cas...

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie et à demander un rendez-vous.

Règlementation des feux de plein air

En application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage de déchets ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillages, etc, qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers.

Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

L'ensemble des déchets devra être emmené en déchetterie.

La plus proche se situe sur la commune dans la zone Euratlantique.

Des dérogations sont possibles : déchets verts parasités ou malades, les résidus agricoles, le brûlage dans le cadre de la gestion forestière...

Dans ces cas, une déclaration devra être effectuée en mairie.

En cas de non-respect des dispositions du règlement sanitaire départemental (brûlage de déchets verts ménagers), le contrevenant s'expose à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450 € maximum.



Rappel à propos des nuisances sonores

Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ».

Et cela, de jour comme de nuit.

Or, il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir-vivre.

En application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les travaux bruyants réalisés à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés effectués sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits du lundi au vendredi de 20h à 7h (sauf dérogations), les dimanches et jours fériés (sauf les « interventions d'utilité publique d'urgence »).



Attention ! Cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps qu'on le veut dans les horaires autorisés.

Lutte contre les frelons asiatiques

Lors du Conseil Municipal du 31 janvier, M^{me} Vinuesa, présidente de l'Association Apicole de la Charente, a présenté la problématique liée à la présence de plus en plus forte du frelon asiatique *Vespa Velutina* sur notre territoire.

Cette espèce exotique envahissante est un redoutable prédateur non seulement pour les abeilles mais aussi pour tous les insectes pollinisateurs sauvages et par voie de conséquence, menace la biodiversité.

Elle représente aussi un danger pour la

population, s'installant aussi bien en zones rurales qu'urbaines, venant chercher sa nourriture au plus près de l'homme, sur les marchés par exemple.

La commune de Fléac a fait le choix de mettre en place un plan de lutte :

- Depuis 2021 : prise en charge par la mairie de 50 % du tarif des interventions de destruction des nids plafonnée à 50 € (12 bénéficiaires en 2021) et don d'un piège à placer à proximité du lieu de destruction (on sait que les frelons se réinstallent souvent au même endroit d'une année sur l'autre).

- Installation au printemps 2022 de pièges sur des lieux sensibles du domaine public.

Nous vous proposons de nous accompagner dans cette démarche en nous signalant les nids de l'an dernier, en nous informant de la destruction de nids de cette année et en installant des pièges adaptés dans vos jardins.

Cela nous permettra de constituer une carte de nids existants et de vous proposer au printemps 2023 une dynamique locale de lutte contre le frelon asiatique efficace et respectueuse de la biodiversité.



Fléac lauréate du label « Territoire BIO engagé » édition 2021

DÉLIVRÉ LE 15 MARS 2022 PAR INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE



« Territoire BIO Engagé » est une charte qui garantit le niveau de réussite d'une collectivité territoriale dans son engagement pour développer le mode de production biologique. Fléac dépasse l'objectif fixé de 35% de l'approvisionnement de sa restauration collective en produits bio, avec une valeur pour l'année civile 2021 de 55%.

La commune a été lauréate du label pour la première fois en 2016 avec à ce moment-là 32% de produits bio. Tous les ans, le label a été renouvelé et la progression de la part des produits issus de l'agriculture biologique n'a cessé de progresser par les volontés des élus et des professionnels de la restauration scolaire. Le logo « Territoire BIO engagé » est connu des Fléacois puisque depuis plusieurs années, il est présent en panneau de signalisation aux entrées de Fléac.

Par ailleurs, la démarche « Territoire BIO Engagé », impose depuis 2017 de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public, ce qui est déjà le cas à Fléac depuis plusieurs années, et encourage à réduire l'impact sur l'environnement en utilisant notamment des produits d'entretien écologiques. Rendez-vous dans un an pour la validation de l'année 2022.

L'entretien écologique des équipements communaux : parlons de lessive maintenant !

Dans la continuité de ce qui avait été engagé sous le dernier mandat, la commune poursuit son travail pour assainir l'environnement des équipements communaux. Avec l'accompagnement de Sabine Boutin (GrandAngoulême), et de Sylvie Caillaud (Charente Nature), de nombreux produits d'entretien ont d'ores et déjà été remplacés par des produits écologiques naturels pour assurer l'entretien de l'école et des équipements communaux.



Dominique Bry, cheville ouvrière du projet, a désormais enclenché une nouvelle étape de cette démarche, en fabriquant sur place une lessive respectueuse de l'environnement à base de paillettes de savon notamment, pour nettoyer tout le linge utilisé à l'école. Les essais étant concluants, ce sera désormais la solution retenue pour le bien-être de nos petits élèves.



De nouvelles subventions pour gérer les ressources végétales



Chaque année, un jardin de 500 m² produit

1 tonne de déchets.

500 m² de jardin =

25 heures de travail (tontes et entretien)

Si entretenir un jardin peut prendre du temps, il est facilement possible de l'optimiser et de se simplifier la vie en adoptant des méthodes alternatives.

Au moment de l'achat par exemple, favoriser le choix de variétés locales, rustiques et à pousse lente permet ensuite de limiter les tailles, les tontes et le volume de végétaux.

Ou encore lors de l'entretien, valoriser ses végétaux dans son propre jardin et les utiliser comme des ressources pour pailler, composter... permet d'enrichir son jardin naturellement et d'éviter les trajets en déchèterie, les

manipulations inutiles et l'achat de produits phytosanitaires...

Ainsi, 6 nouvelles subventions sont accordées dans le cadre du programme d'actions « J'agis pour réduire » : l'achat de broyeur de branches, l'acquisition d'une tondeuse mulching, d'un robot de tonte ou d'un kit adaptable, l'arrachage de haies de thuyas, lauriers ou cyprès, les prestations de broyage, l'achat d'essences à croissance lente pour des haies diversifiées.

Retrouvez le détail de chaque subvention et faites vos demandes en ligne sur : www.jagispourreduire.com/soutiens-financiers

Conseil Municipal des Enfants

ACTION SOLIDAIRE

Cette année encore, les jeunes conseillers se sont mobilisés pour la collecte nationale des Restos du Cœur.

Certains se sont levés tôt ce samedi 5 mars pour retrouver les conseillers de Linars, tout aussi motivés qu'eux.

Vêtus de leurs gilets roses, ils se sont relayés de 9h à 18h pour convaincre les clients de l'Intermarché de Linars et collecter des pâtes, des produits d'hygiène, des aliments pour bébés, des conserves...

Au total : 646 kg de denrées collectées et

une journée riche de rencontres.

Une nouvelle collecte est prévue, toujours en commun avec Linars, mais cette fois-ci pour des fournitures scolaires (en fin d'année scolaire).



LES GESTES QUI SAUVENT

Les élus du CME souhaitent être formés aux gestes qui sauvent durant leur mandat.

Les élus adultes les ont suivis et la commune a financé la formation non seulement pour les membres du CME mais également pour tous les CM2 scolarisés à Fléac.

La formation des CM2 s'est déroulée les 17 et 18 mars, sur le temps scolaire, par groupes d'une dizaine d'élèves. Celle des jeunes élus,

le samedi 26 mars.

La formation était assurée par la section secourisme de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Charente.

Chaque enfant a appris à évaluer la conscience et la respiration d'une personne, à pratiquer le massage cardiaque (sur un mannequin) et à utiliser un défibrillateur.

L'apprentissage des gestes élémentaires

de secours favorise la prise d'initiatives et l'engagement de chacun. Il est aussi essentiel d'enseigner aux jeunes, dès que possible, les gestes et les comportements adaptés à une situation de la vie courante.

À l'avenir, nous souhaitons proposer cette initiation chaque année pour les CM2 de la commune, car plus cette sensibilisation a lieu tôt, plus la mise en place de réflexes se fait de façon systématique.



Tombola de Noël : des livres par milliers ?

Mercredi 9 mars, Patrick Lojewski et Pierre Calandraud (section tennis de table de la MJC) ont remis à Nicolas Lefranc (responsable du secteur enfance) et Pascal Schmitt, (président de la MJC) le montant de la tombola de Noël, soit 460 €.

Les représentants de la MJC se sont engagés à réaliser un des souhaits des enfants relayés par les jeunes conseillers du CME (Conseil Municipal des Enfants), à savoir l'achat de livres pour l'accueil périscolaire du soir (des « livres de grands »).

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette tombola et permettent ainsi aux jeunes de découvrir de nouveaux livres.



Conseils pour les piétons

Le piéton est un usager de la route qui se déplace à pied. Sont assimilés aux piétons les personnes :

- Conduisant une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme ou autre véhicule de petite dimension sans moteur (dont les utilisateurs d'engins de déplacement non motorisé comme les skateboards et trottinettes par exemple).
- Qui poussent à la main un engin de déplacement personnel motorisé, un cycle ou cyclo-moteur ;
- Handicapées en fauteuil roulant manuel ou circulant au pas.

Le piéton, comme tout usager de la route, est soumis au Code de la route.

Quand il y a des trottoirs ou accotements : empruntez-les (que vous soyez seul ou en groupe), le côté n'a pas vraiment d'importance. Soyez tout de même vigilant, ce n'est pas parce que vous êtes sur un trottoir que rien ne peut vous arriver.

En l'absence de trottoirs : vous devez vous tenir sur le bord gauche de la chaussée afin de faire face aux véhicules, sauf si cela est de nature à compromettre votre sécurité ou sauf circonstances particulières.

Pour traverser : s'il n'existe pas de passage, vous devez traverser selon un axe perpendiculaire à la chaussée. Aux intersections à proximité desquelles il n'existe pas de passage pour piétons, vous devez traverser la chaussée en prolongement du trottoir (pas de traversée en diagonale).



200 galets pour la chasse aux œufs

Nous tenons à remercier les établissements GIRAUD pour le don de 200 galets qui ont été peints de couleurs différentes pour la chasse aux œufs. Après avoir trouvé un certain nombre de galets, les enfants ont eu droit à une poche de bonbons, et ceux qui ont trouvé un galet avec un dessin, à une poche XL. Tout cela sur une idée de Maëva, notre apprentie en communication.



Soirée en faveur de l'UNICEF

Chaque année, un atelier artistique était proposé aux enfants inscrits au périscolaire. Ces deux dernières années ont été marquées par les conséquences de la pandémie : confinement, couvre-feu, protocoles divers et variés et il a été impossible de mettre en œuvre ces séances que les enfants plébiscitent.

Enfin et après avoir modifié le calendrier des ateliers trois fois selon les protocoles en vigueur, nous avons tous eu le plaisir de nous retrouver le 6 mai 2022 à 19h30 dans la salle des fêtes pour assister à un spectacle de danse.

Ce spectacle a été créé par Brigitta Horvath, danseuse, performeuse et chorégraphe, que nous remercions chaleureusement d'avoir accepté de mettre son talent et son expérience au service des enfants de Fléac.

Elle était accompagnée par :

- Pierre Martin pour la composition sonore,
- Christine Chauveau, adjointe aux affaires scolaires, enfance jeunesse et solidarité
- Isabelle Jubeau, animatrice et responsable du périscolaire maternelle
- Valérie Desachy, conseillère déléguée à l'enfance et à la jeunesse.

Les acteurs de cette manifestation étaient 13 enfants de GS et CP et 10 enfants de CM1 et CM2 totalement ravis de nous montrer le travail accompli.

Ce spectacle a mis l'accent sur les droits de l'enfant, un thème particulièrement cher à la ville de Fléac, labellisée « Ville Amie des Enfants » et la recette du repas qui a suivi, confectionné par l'équipe de Daniel Baud-Berthier, responsable de la restauration scolaire, a été entièrement versée à l'UNICEF.

Un grand MERCI à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement : bénévoles, personnels municipaux administratifs et techniques, élus, directeur de l'école, sans oublier M. Michaud, notre correspondant de la Charente Libre et bien sûr, les membres de l'UNICEF de la Charente, à la plus grande satisfaction des parents qui sont venus nombreux apprécier ce spectacle.

M^{me} le Maire était empêchée alors qu'elle aurait tant aimé être parmi nous, nous avons bien pensé à elle et nous savons qu'elle pensait très fort à nous.



L'EHPAD se mobilise pour France Alzheimer

Une équipe d'agents de l'EHPAD a participé au trail urbain d'Angoulême le 13 mars pour apporter son soutien à l'association France Alzheimer. Bravant la pluie, 6 agents ont effectué une marche tonique de 9 km dans la ville pour apporter le soutien de notre établissement à la cause.

Grâce à cette association, les habitantes et habitants peuvent aussi bénéficier de cours de danse proposés par l'école de danse de Philippe Moreau, et de séances de tennis de table organisées au centre départemental de Ma Campagne.

Bravo aux agents de l'EHPAD qui œuvrent au quotidien pour garantir le bien-être de nos aînés et à cette équipe engagée dans ce challenge sportif.



Des nouvelles de la concertation citoyenne sur le réaménagement de la place Marktbreit

Notre équipe municipale poursuit ses engagements de campagne en impliquant activement les citoyennes et citoyens dans les projets structurants de la commune.



Après les réflexions menées ensemble sur requalification de la rue nouvelle, une nouvelle session de concertation citoyenne est engagée pour définir ensemble l'étude d'aménagement de la place Marktbreit sous le pilotage d'une équipe projet composée des paysagistes Interscène, du cabinet d'architecte Skala et de Logélia, notre assistance à maîtrise d'œuvre.

À l'issue d'une première séance de diagnostic destinée à recueillir les premiers souhaits de chacune et chacun, une marche urbaine a eu lieu le samedi 12 mars pour cheminer autour de la place, et s'imprégner du sujet.

Les échanges furent riches et ont permis d'esquisser quatre ébauches de ce que pourrait être à l'avenir ce centre névralgique de notre commune, autour de ses commerces. Ces schémas ont ensuite été présentés afin de recueillir vos avis, pour les adapter si besoin.

L'équipe projet travaille désormais à affiner ces projets, selon vos souhaits, afin qu'ils vous soient proposés lors d'une prochaine séance.

Merci à toutes et tous d'avoir déjà répondu présents et nombreux lors de ces différentes sessions de concertation. De vos idées naîtront de beaux projets.

Retour en images

Les manifestations du début de l'année



Le 31 décembre, l'Association Au Fil des Femmes a offert aux personnes isolées qu'elle soutient de partager un réveillon solidaire au château de Fléac.



Le samedi 5 mars, la municipalité avait la joie de recevoir les nouveaux habitants installés à Fléac depuis 2020. Après un petit-déjeuner au château, les personnes présentes accompagnées par M^{me} le Maire, des élus et encadrées par les membres de Nordic Fléac et de la section marche de la MJC, ont participé à une balade découverte du centre bourg. À leur retour, M^{me} le Maire, les élus et les représentants des différentes associations leur ont présenté notre commune avant de partager un moment convivial.



Le samedi 8 janvier, les élus ont préparé 470 colis de Noël qui ont été distribués. Le dimanche 9 janvier à la salle des fêtes, 334 personnes sont venues chercher leur panier, 87 paniers ont été distribués par les élus aux personnes dans l'incapacité de se déplacer et 20 personnes ont offert leur colis à l'épicerie sociale. 67 colis ont aussi été offerts aux habitants de l'Ephad.



Le dimanche 20 mars a eu lieu sur la place Marktbreit notre marché de printemps. En plus des commerçants du marché dominical, un herboriste, un producteur de noix, un producteur de pineau et cognac, une productrice de savons et produits d'hygiène bio, un fleuriste, un vendeur de charcuterie corse, un producteur de viande bovine, la MJC, l'Unicef et la Société Charentaise d'Apiculture étaient présents.

Solidarité Fléac Ukraine

Nous nous y sommes préparés et grâce à l'implication de beaucoup de Fléacoises et Fléacois, nous étions prêts à recevoir les familles ukrainiennes. Les premières sont arrivées le dimanche 21 mars et depuis, 14 personnes sont installées dans des familles d'accueil de Fléac et nous attendons encore d'autres personnes dans les prochains jours et prochaines semaines. Ces familles viennent principalement du centre de l'Ukraine et d'Odessa.

L'accueil à la gare de ces réfugiés est très émouvant. Elles arrivent (puisqu'il s'agit principalement de femmes) après un très long périple avec comme seul bagage une petite valise type cabine avion ou même tout simplement avec un petit sac à dos. Grâce à l'hospitalité chaleureuse qui leur est offerte par les familles d'accueil, les sourires commencent à revenir après deux ou trois jours.

Le groupe d'entraide mis en place début mars avec le soutien sans réserve de la municipalité a permis de se préparer, non seulement à accueillir les réfugiés, mais aussi à les accompagner dans les démarches quotidiennes et à faciliter leur intégration dans notre pays. Compte tenu du nombre important de personnes qui se sont portées volontaires pour donner de leur temps, nous ne pouvons qu'être rassurés sur la bonne marche de notre mission. Il ne faut pas oublier non plus la réactivité sans faille des directeurs de l'EHPAD du Haut Bois et des écoles de Fléac (qui accueillent depuis le 4 avril, Kira et Danylo avec beaucoup d'attention), ainsi que l'efficacité redoutable de l'ESV-MJC Serge Gainsbourg de Fléac, la Croix Rouge Française et de l'AFUS 16.



Circuit de voitures anciennes

Le Triumph Club de France est un Club national qui compte 585 membres propriétaires d'automobiles Triumph, principalement produites entre les années 1950 et 1980. Les modèles les plus répandus et connus sont la série des TR2, TR3, TR4, TR5, TR6 et TR7, mais également les Herald, Vitesse, Stag, Dolomite, Spitfire, GT6,...

Chaque année, durant le week-end de l'Ascension, le Club organise son Triumph Event, un grand rassemblement national de 4 jours auquel participe environ 110 équipages venus de toute la France et aussi d'Angleterre, de Suisse, de Hollande, de Belgique, ... Pour cet édition 2022, c'est la ville de Cognac qui a été choisie pour les trois premiers jours et la clôture de la manifestation se fera à Angoulême.

Vendredi 27 et samedi 28 mai 2022, les Triumph partiront à la découverte des petites routes charentaises en passant par Saint-Brice, Saint-Mêmeles-Carières, Bassac (pour visite de l'abbaye et le déjeuner) et aussi Chaniers (pour le déjeuner) et une croisière sur la Charente, La Chapelle des Pots, ... Mais avant de quitter Cognac pour la journée, les groupes visiteront les incontournables château François 1^{er} et bien sûr, la maison MEUKOW, qui accueillera d'ailleurs le Triumph Event pour son repas de gala.



Château François 1^{er} - © Wikipédia

Le dimanche 29 mai, les Triumph quitteront Cognac pour se rendre à Angoulême. Si vous souhaitez les voir passer, elles emprunteront la D941 et passeront au rond-point des perches de Fléac entre 8h30 et 9h30.

Programme des animations estivales

VISITE GUIDÉE DU BOURG DE FLÉAC

Dimanche 10 juillet à 15h

Tarif : 6 € par personne

Tarif réduit : 4 €
(étudiants, de 12 à 18 ans)

Sur réservation auprès de l'office du tourisme au 05 45 95 16 84 ou www.angoulemevisites.com

Rendez-vous devant l'église Notre-Dame de Fléac.

ATELIER D'INITIATION AU DESSIN À LA PLUME ET À L'ENCRE, PAR SILVIO PIANEZZOLA

Mercredi 13 juillet de 14h30 à 17h

À partir de 8 ans

Tarif : 20 € par personne

Tarif réduit (-18 ans) : 12 €

Uniquement sur réservation au 06 72 14 14 14

ou silvio.pianezzola@orange.fr

Rendez-vous sur le site de l'exposition.

VISITE GUIDÉE NOCTURNE, AVEC PROJECTION D'IMAGES

Samedi 23 juillet à 21h30

Sur réservation au 06 72 14 14 14 ou silvio.pianezzola@orange.fr

Rendez-vous devant l'église de Fléac.

PETITE RANDONNÉE AUTOUR DU PATRIMOINE DE FLÉAC, DU BOURG AUX RIVES DE LA CHARENTE

Dimanche 24 juillet à 10h30
(durée : 1h30 environ)

Tarif : 8 €

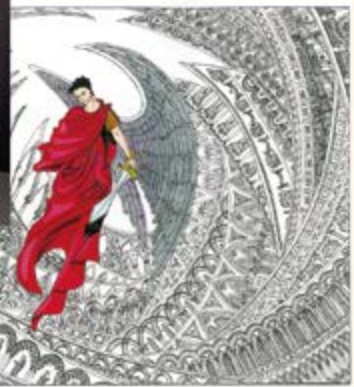
Tarif réduit : 6 €
(étudiants, de 12 à 18 ans)

Sur réservation auprès de l'office du tourisme au 05 45 95 16 84 ou www.angouleme-visites.com

Exposition d'art : Laurent Paolillo, sculpture et Silvio Pianezzola, dessin à l'encre

Du 6 au 24 juillet 2022 au logis du doyenné, près de l'église Notre-Dame de Fléac. Ouverture les mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Fléac. Exposition d'art Laurent Paolillo (sculpture) Silvio Pianezzola (Dessin à l'encre)



Du 6 au 24 Juillet 2022. Logis du doyenné (près de l'église).
Entrée libre. Ouvert: du Mercredi au Vendredi (de 14h à 18h) Samedis et Dimanches (de 10h à 12h et de 14h à 18h).



Tournage à Fléac

Comme les années précédentes, la commune et tout particulièrement la casse de M. et M^{me} Dogimont, accueille le tournage de la série de France Télévision « le crime lui va si bien ».

Un grand merci à la production d'avoir choisi ce cadre atypique comme décor.

Comité de Jumelage

VOYAGE À MARKTBREIT

Le Comité de Jumelage organise un voyage du 21 au 25 juillet pour fêter avec nos amis de Marktbreit, le 36^{ème} anniversaire de nos jumelages.

Ce voyage initialement prévu au mois de juillet 2021, pour le 35^{ème} anniversaire, n'avait pas pu avoir lieu suite au COVID en Allemagne. Nous l'avons décalé début décembre pour fêter également la Saint-Nicolas. Mais encore, annulé avec une nouvelle vague de COVID.

Nous ne pouvons pas passer à côté de ces retrouvailles et nous espérons que cette année, nous pourrons fêter l'amitié entre nos deux peuples.

Cette célébration prend tout son sens avec les évènements que nous vivons actuellement en Ukraine et aussi parce que nous avons perdu notre Président d'honneur, à l'initiative de nos jumelages, Jean Dumergue.

Nous avons 30 inscrits pour le voyage de décembre, nous pouvons être plus nombreux, nos amis allemands pouvant accueillir au moins 40 personnes.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un moment d'amitié et de convivialité que vous ne serez pas près d'oublier. Le programme du séjour n'est pas encore totalement établi.

EN VOICI LES GRANDES LIGNES :

- 21/07 : Départ de Fléac et étape à Colmar. Soirée libre.
- 22/07 : Départ de Colmar pour Marktbreit. Soirée dans les familles.
- 23/07 : Matinée visite aux alentours de Marktbreit, 15h, ouverture de la Fête du Vin, soirée sur la berge du Main.
- 24/07 : 12h célébration anniversaire, déjeuner et animations.
- 25/07 : Départ de Marktbreit et arrivée en fin de journée à Fléac.

Prix du voyage : 200€ compris nuit à l'hôtel à Colmar.



Comité de Jumelage de Fléac
FLEAC - MARKTBREIT



**PLUS DE 35 ANS DE JUMELAGE
CA SE FÊTE
Du 21 au 25 Juillet 2022
FÊTE DU VIN À
MARKTBREIT**



Événement et nuit à Colmar le 23

Renseignements et inscriptions auprès de:
Annick TAMISIER: 06 61 34 37 59
Didier Hyvernaud: 06 12 91 45 40

Métronage et famille
Prix: 200€



Déclics'Events

Déclics'Events organise son 2^{ème} marathon photo le dimanche 22 mai. Rendez-vous « Esplanade Inchtüre » (à côté de la salle des sports) à Fléac pour les inscriptions à partir de 9h30 (5€ par candidat).

Rappel du marathon photo :

- Trois thèmes sont dévoilés le matin à 10h précises.
- L'objectif est de présenter une photo par thème avant 16h.
- Un local sera mis à disposition des photographes pour la préparation des photos.
- Inscrivez-vous aussi pour nous communiquer le nombre et le format des photos que vous souhaitez exposer.
- Une buvette et des tables de pique-nique seront aussi disponibles.



Dimanche 22 mai 2022
à partir de 9h, sur l'Esplanade Inchtüre

**Marathon
PHOTOGRAPHIQUE
de Fléac**

Pré-inscriptions souhaitées :
marathonphotofleac@gmail.com

**NOUVEAU !
EXPOSITION PHOTOS LIBRE
ouverte à tous**



plus d'infos et règlement



NOUVEAUTÉ

Vous aimez la photo, vous êtes amateur, particulier, professionnel, adhérent à un club et vous souhaitez présenter et partager vos photos, alors cette journée est pour vous ! Déclics'Events vous donne la possibilité d'exposer en toute liberté. Des grilles seront mises à votre disposition. Prévoyez votre système d'accrochage.

Pour tous renseignements et inscriptions :
Karine Hyvernaud : 06 99 66 73 63
Bernard Tamisier : 07 63 73 34 39
marathonphotofleac@gmail.com

Le Tarot Fléacois

Le Tarot Fléacois organise un concours de tarot le jeudi 26 mai 2022 à 14h à la salle des fêtes de Fléac.



Afin de faciliter l'organisation nous prenons les pré-inscriptions jusqu'au 24 mai 2022 auprès de :

- Michel Avril - 06 32 99 57 94
- Martine Duhamel - 07 70 87 21 00
- Lucette Martin - 06 24 39 71 17

→ Participation de 10€ à régler sur place lors de l'inscription jusqu'à 13h50

→ Début du concours à 14h

→ Buvette sur place : boissons, gâteaux, crêpes

→ Applications des normes sanitaires en vigueur à la date du tournoi.

Les Amis de Chalonne

Pour ce 2^{ème} trimestre 2022, l'Association Les Amis de Chalonne vous propose deux animations : la Chalonnaise et une exposition photos.

La Chalonnaise, dont le succès ne se dément pas depuis 12 ans, aura lieu le samedi 21 mai. Une grande randonnée dans la campagne fléacoise suivie d'un apéro sous les arbres, vous ouvrira l'appétit pour le repas champêtre qui suivra (le cochon sera très certainement de la partie).

L'après-midi se poursuivra avec un jeu qui nous a tous bien amusés l'année dernière : « Je ne sais rien mais je dirai tout !!! »

Beaucoup de questions encore cette année dans des domaines multiples et variés avec récompenses pour les participants.

Si vous aimez les moments conviviaux, la joie et la bonne humeur, n'hésitez pas à nous rejoindre !

- Départ du logis de Chalonne vers 9h
- 2€ pour les participants à la seule balade
- 15€ pour ceux qui prendront le repas

Réservation souhaitée : 06 47 57 76 07

Exposition photos du 26 juin au 3 juillet inclus de 14h à 18h, salle du doyenné de Fléac : 100 ans de communions et de mariages de 1860 à 1960.

Outre des photos (toutes d'époque), vous trouverez également, dans un décor adéquat, quelques costumes et de nombreux accessoires relatifs à ces événements. Un bond dans le passé et le retour des souvenirs.

- Ouvert à tous
- 2€ l'entrée
- Gratuit pour les enfants

Nordic Fléac

Mardi 1^{er} mars, une grande partie des adhérents de Nordic Fléac a pu renouer avec les traditions en ce Mardi Gras 2022 : si certains n'ont pas hésité à se déguiser, tous ont dégusté des crêpes sous le soleil printanier, après une belle randonnée matinale dans la bonne humeur.



Onde de choc

CLUB DE SCULPTURE SUR PIERRE À FLÉAC

Créée en février 1999, Onde de Choc est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, située à Fléac en Charente. L'association a pour but l'expression artistique au travers de la sculpture, la promotion et l'encouragement des arts plastiques, notamment les techniques de la sculpture, par le biais de la découverte, l'épanouissement et la formation-création.

Le club de sculpture sur pierre s'est ouvert au modelage sur terre qui est souvent une étape dans la création des pièces sculptées.

Dans un esprit d'ouverture, les créations sont libres et offrent ainsi une diversité d'expression artistique où tous les styles se côtoient.

Ouvert 3 jours par semaine les mardi, jeudi et samedi sur différents créneaux horaires, son inscription annuelle d'un montant de 50 € se veut peu élevée dans l'esprit d'une accessibilité sociale où les enfants sont admis sous la responsabilité et présence d'un de leurs parents adhérent au club.

Cette association dynamique s'inscrit dans la vie de la commune en participant à différentes actions caritatives ou de promotion des arts, et en organisant régulièrement un concours de sculpture. Pour une séance de découverte de la sculpture sur pierre, rendez-vous aux horaires de l'association Onde de choc.



**Contact : Jean-françois Gouyou
(président Onde de choc)
jfrgouyou@orange.fr
4 rue du château, 16730 Fléac**

CONCOURS DE SCULPTURE SUR PIERRE EN JUIN 2022

30 sculpteurs sont attendus pour participer au concours de sculpture sur pierre à Fléac (Charente) organisé par l'association Onde de choc, du vendredi 10 au dimanche 12 juin 2022.

Ouvert sur inscription aux sculpteurs amateurs comme aux professionnels, cet événement est l'occasion pour le grand public, les amateurs d'arts ou de techniques de taille sur pierre de découvrir la sculpture sur pierre.

"La pierre est chargée d'histoire, des milliers d'années de sédiments compactés, auxquels on va donner une seconde vie, en donnant forme à la matière", explique Jean-François Gouyou, président de l'association Onde de choc. "Au cours des trois jours, tout le monde est le bienvenu pour observer l'évolution du travail des artistes sculptant la pierre dans les rues de Fléac et découvrir le club."

Pendant l'événement, les travaux des membres du club seront exposés dans la salle des fêtes de Fléac et une animation de découverte du modelage sur terre sera proposée au public.

Une tombola sera également organisée pour soutenir l'association Onde de choc. L'un des prix à gagner sera notamment une sculpture collective réalisée conjointement par 3 membres du club.

Organisation : le concours débute le vendredi 10 juin à 14h. Les sculpteurs déposent les sellettes dans les rues du bourg de Fléac (entre l'église et le château) jusqu'à 18h30 le vendredi et samedi pour construire leur pièce devant un public déambulant permettant ainsi des échanges entre le public et les artistes.

L'après-midi du dimanche 12 juin 2022 à 16h, les sculpteurs remettent leur pièce aux membres du jury qui désignera les lauréats selon des critères d'harmonie, de respect du thème, de l'approche technique et du respect des volumes.

4 œuvres seront primées avec à la clé une récompense :

1. Sainte Barbe d'or (500 €)
2. Sainte Barbe d'argent (300 €)
3. Sainte Barbe de bronze (200 €)
4. Prix du public (lot)



CONCOURS DE SCULPTURE SUR PIERRE À FLÉAC

4 rue du
Château
16730 Fléac

VENDREDI APRÈS-MIDI 10 JUIN
SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN
REMISE DES PRIX DIMANCHE 17H



Vous souhaitez participer au concours ? Les frais de participation du concours s'élèvent à 30 € par participant. Il est possible de s'inscrire directement sur place ou en ligne :
<https://forms.gle/eBrjiM78CzEdjApY7>

Vie associative

La Plume et le Masque

Nouvelle création de l'Association La Plume et le Masque, « Ce soir on sort » est une comédie de Pascal Guillemaud que Jean-Pierre Xavier a adaptée et dont la première se jouera salle des fêtes de Fléac les 24 et 25 septembre 2022.

8 comédiens vont faire partager au public une situation explosive : visites imprévues, rebondissements, quiproquos et mensonges vont perturber la fin de journée d'un couple en pleine préparation d'anniversaire d'un couple d'amis.



Les Petites Marmottes

Pas encore de reprise à la MJC, ludothèque et médiathèque pour nos Petites Marmottes, mais tous les petits s'activent chez leurs ASMAT à des travaux de peinture, de coloriage, de gommettes pour la fête des mamies, pour l'arrivée du printemps et pour Pâques.

Reprise des promenades avec le beau soleil de ces quelques jours, au parc, aux jeux et aux poules et biquettes.

Places disponibles pour un accueil à compter de septembre :

- Célia Deliquet : 06 59 18 96 59 (2 places)
- Laurence Delporte : 06 07 69 54 12 (1 place)
- Stéphanie Ledoigt : 06 83 56 49 30 (2 places)
- Isabelle Lepers : 06 19 88 31 97 (2 places)

Contact : Isabelle Lepers - 06 19 88 31 97



MJC Serge Gainsbourg - Espace de vie sociale

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ou pour développer vos compétences sur ordinateur, tablette ou smartphone ?

À compter du 5 avril, un conseiller numérique est à votre service gratuitement sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h et 1 mercredi sur 2 à la MJC.

Prise de rendez-vous : 06 19 30 57 85
 conseiller.numerique@mjcsgainsbourg.com

La Micro Crèche « Petit à Petit » est un lieu d'éveil et de vie. On y accueille votre enfant dès 10 semaines, jusqu'à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (hors mercredi et vacances scolaires). Le tarif est en fonction des ressources du foyer et de votre lieu d'habitation.

Contact : Fanny Derouin
 07 86 75 54 47
 haltegarderie@mjcsgainsbourg.com

Service gratuit

Besoin d'un soutien dans le numérique ?

Avec ou sans rendez-vous

Conseiller numérique à votre service dans votre commune !

Maitriser ses démarches administratives

Tous les mardis et un mercredi sur deux
 09h00 - 12h00
 13h30 - 17h00

à compter du 05 avril 2022 à la MJC SERGE GAINSBOURG

Naviguer sur internet en toute autonomie et sécurité

Découvrir l'environnement numérique

Gérer vos e-mails

Pour en savoir plus et pour toute question, nous contacter au 06 19 30 57 85 ou par email à conseiller.numerique@mjcsgainsbourg.com

MJC Serge Gainsbourg

MICRO-CRÈCHE "PETIT À PETIT"

LIEU D'ACCUEIL, D'ÉVEIL ET DE VIE POUR LES ENFANTS DE 10 SEMAINES À 4 ANS, CAPACITÉ DE 10 PLACES

ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES

DU LUNDI AU VENDREDI 8H30 À 16H30
 FERMER LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

TARIFS CONVENTIONNÉS PAR LA CAF (EN FONCTION DES RESSOURCES ET DE LA COMPOSITION FAMILIALE)

PARTICIPATION HORAIRE MIN. & MAX.:

| | | |
|-----------|-------|-------|
| 1 ENFANT | 0,44€ | 3,71€ |
| 2 ENFANTS | 0,37€ | 3,10€ |
| 3 ENFANTS | 0,29€ | 2,48€ |

HORS COMMUNES DE FLÉAC/LINARS/ST SATURNIN : +0.90€ +ADHÉSION MJC
 LE TARIF COMPREND LES COUCHES ET LES REPAS

FANNY DEROUIN:
 TÉL 07.86.75.54.47 OU 05.45.91.26.45
 HALTEGARDERIE@MJC SGAINBOURG.COM

CHARENTE
 LE DÉPARTEMENT



CARNAVAL

Un sympathique carnaval de territoire a été organisé le 1^{er} avril à Fléac par l'EVS-MJC Serge Gainsbourg, en partenariat avec les 3 associations de parents d'élèves, FCPE de Fléac, AIPEL de Linars, La passerelle de Saint-Saturnin et la section randonnée de la MJC. Les bretons de la Charente rythmaient le cortège, avec des airs traditionnels entraînants. Sous la houlette de leurs animateurs, les enfants du centre de loisirs avaient confectionné un Monsieur Carnaval par commune. Même si le général hiver était encore bien là, avec son vent froid piquant, la joie a réchauffé les cœurs des nombreux enfants venus déguisés ! Un grand bravo aux organisateurs de cet événement.

Naissances :

Axel, Sasha, Diane, Mattia, Valentine

Décès :

- Odette LOUTEMPS
- Emma MICHONNEAU
- Jean-Marie LAFONT
- Bernard CHIRON
- Marcelle QUÉRIAUD
- Jacqueline BARON
- Pierrette DUBOST
- Christiane FROIN
- André BERNARD
- Yolande REDEUIL
- Monique BLAIZIGNAC
- Michel DAVID

Agenda

Dimanche 29 mai

→ Jardins de Fléac ouverts au public à l'occasion de la fête des mères (Possibilité de manger sur place)

Lundi 30 mai

→ Conseil municipal à 18h30 - Château

Vendredi 3 et samedi 4 juin

→ Portes ouvertes des Jardins au Naturel

Samedi 11 juin

→ Brocante des chasseurs

Du vendredi 10 au dimanche 12 juin

→ Rencontres artistiques fléacoises avec le concours de sculptures

Dimanche 12 juin

→ 1^{er} tour des élections législatives

Du samedi 18 au dimanche 26 juin

→ Exposition des Amis de Chalonne au doyenné

Dimanche 19 juin

→ 2^{ème} tour des élections législatives

Vendredi 24 juin

→ Kermesse des écoles

Samedi 25 juin

→ Forum des associations + fête de la musique organisés par la MJC

Dimanche 26 juin

→ Swimrun

Samedi 2 juillet

→ Balade musicale - départ à 10h30
→ 80 ans de l'Étoile Sportive

Mercredi 13 juillet

→ Pique-nique musical dans les jardins du château

Vendredi 22 juillet

→ Marché des Producteurs de Pays sur la place Marktbreit

Vendredi 5 août

→ Les Soirs Bleus

Samedi 20 août

→ Randonnée la fléacoise - Départ 19h de la salle des fêtes

Samedi 9 septembre

→ Journées du patrimoine

Samedi 17 septembre

→ Les Soirs Bleus - C^{ie} Olive de Lux à Brénat

Mots croisés

Auteur : Michèle Itant

Problème n° 288

Solution dans le prochain numéro



Les parfums

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I | | | | | | | | | | ■ |
| II | | | ■ | | | ■ | | | | |
| III | | | | | ■ | | | | | |
| IV | | | | | | ■ | | | | |
| V | | | | | | | | ■ | | |
| VI | | ■ | | ■ | | | | | | |
| VII | | ■ | | | | | | | | ■ |
| VIII | ■ | | | ■ | | | | ■ | | |
| IX | | | ■ | | | | | | ■ | |
| X | | | | | ■ | | ■ | | | |

VERTICALEMENT

- 1 - On y teste le parfum ; Accord provençale.
- 2 - Venant du cachalot, le gris est utilisé en parfumerie ; Ont été promis.
- 3 - Creusai de bas en haut.
- 4 - Brise ; Bande radio.
- 5 - Symbôle ; Bois exotique parfumé
- 6 - Luxai.
- 7 - Hors paire ; Bien mélangé.
- 8 - Plante provençale très parfumée.
- 9 - Son rhizome est utilisé pour les parfums ; Principe odorant.
- 10 - Un tramway porte son nom.

HORIZONTALEMENT

- I - Parfum tiré d'une plante originaire de l'Inde.
- II - Célébré à Marseille ; Symbôle d'un métal sans odeur ; Parfum oriental.
- III - Incarnation du dieu Thot ; Détourné.
- IV - Ville de parfums ; Passage protégé sans issue.
- V - Sorte de ciseau sans aucun sens (bedane).
- VI - Tourner au froid.
- VII - Plante des Antilles dont on tire un parfum.
- VIII - Est plein de points noirs - Associé à Turk, il régna en Turquie ; qualité du silence.
- IX - Prononcé en état d'égarément ; Écrin de parfum.
- X - Parfum d'origine animale retourné ; Créateur de parfum.

Solution du numéro 287

Ils ont un nom « nature »

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I | R | A | C | I | N | E | ■ | P | I | C |
| II | A | C | ■ | S | U | C | ■ | I | R | E |
| III | M | A | M | B | A | ■ | L | A | M | A |
| IV | E | N | I | A | T | N | O | F | ■ | ■ |
| V | A | T | S | S | ■ | I | I | ■ | R | G |
| VI | U | H | T | ■ | B | E | R | G | E | R |
| VII | ■ | E | R | O | R | ■ | E | L | U | E |
| VIII | ■ | S | A | P | I | N | ■ | U | S | B |
| IX | N | ■ | L | E | C | O | Q | ■ | S | A |
| X | O | O | ■ | P | O | U | S | S | I | N |